



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 23 juin 2020

### ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Dimanche 28 juin 2020 - Second tour

#### Horaires bureaux de vote

#### Taux de participation et consultation des résultats pour le département de l'Hérault

A l'occasion du second tour des élections municipales et communautaires organisé le 28 juin 2020, vous trouverez ci-dessous les horaires des bureaux de vote ainsi que les dispositions concernant la communication des taux de participation et les résultats.

#### Horaires des bureaux de vote

De 8h00 à 18h00 pour l'ensemble des communes

Excepté pour :

Sète, Assas et Montferrier-sur-Lez : 8h00 – fermeture à 19h00

Montpellier, Clermont-l'Hérault, Pézenas et Prades-le-Lez : 8h00 - fermeture à 20h00

Les mesures de distanciation physique continuent à s'appliquer et le port du masque **est obligatoire**.

#### Liste des candidatures consultables sur

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/Elections-Municipales-2020/2eme-tour-municipales-2020/Etat-des-candidatures-2eme-tour-municipales-2020>

#### Communication des taux de participation

Les taux de participation de l'Hérault seront diffusés à 12h00 et 17h00 sur les réseaux sociaux du préfet de l'Hérault et par voie de communiqués de presse :

- Twitter : @prefet34
- <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Espace-presse/Communiques-de-presse>

Contact presse : 06 49 59 96 22

#### Communication des résultats

Les premiers résultats (estimations) seront communiqués à partir de 20h00.

Un site spécifique du ministère de l'Intérieur publiera l'ensemble des résultats du scrutin au niveau national, régional, départemental et communal, rafraîchis très régulièrement :

<https://elections.interieur.gouv.fr>

Les résultats seront téléchargeables à l'adresse :

<https://elections.interieur.gouv.fr/telechargements/MUNICIPALES2020/>

*Vous trouverez en pièce jointe un guide utilisateur pour le téléchargement.*

**Cabinet du préfet**  
Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34



34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2